

Ludres INFO

www.ludres.com
www.facebook.com/Villedeludres
www.instagram.com/villedeludres

N° 152
MAI 2022



LE RETOUR DES BEAUX JOURS

1^{ER} MAI

12 | Une rose, un espoir à Ludres

3 MAI

19 | Repair café

3, 10, 17, 24 & 31 MAI

13 | Ateliers aquarelle

14 | Cours de peinture

4 & 18 MAI

14 | Heures du conte 3-4 ans

5, 19 & 26 MAI

14 | Cours de dessin

7 & 8 MAI

9 | Commémorations du 8 mai 1945

7 & 21 MAI

10 | Stage "Stop Motion"

9, 10 & 11 MAI

18 | Propreté voie publique

9 & 30 MAI

12 | Réunion du groupe de paroles « Alzheimer et alors ? »

11 & 25 MAI

14 | Heures du conte 5-7 ans

13 & 14 MAI

8 | Exposition-Vente « Tibet »

14 MAI

14 | Stage de peinture

14 & 18 MAI

14 | Heures du conte bébés lecteurs 0-3 ans

15 MAI

12 | Randonnez pour Alzheimer

20 MAI

13 | Rencontre en chanson avec Claude Semal

21 MAI

14 | Nouveautés littéraires : les coups de cœur !

22 MAI

7 | Vide-greniers

25 MAI

14 | Ateliers d'initiation à la peinture

15 | Fête du piano

Toutes les informations contenues dans ce numéro restent soumises aux consignes gouvernementales liées à l'actualité sanitaire



Ludres

VILLE DE LUDRES

LE RETOUR DES BEAUX JOURS



POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE LES BEAUX JOURS, IL EST IMPORTANT DE RESPECTER SES VOISINS ET SON ENVIRONNEMENT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'appareils sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore. Leur utilisation est autorisée :

- les jours ouvrables, de 8h à 12h et de 13h30 à 19h,
- le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES, S'EN PRÉMUNIR

Les périodes printanières et estivales s'accompagnent du retour du phénomène de prolifération de chenilles processionnaires du chêne, urticantes, dans les forêts, parcs et jardins. Pour réduire ces nuisances, la Ville a installé des nichoirs à mésanges, prédateurs de ces insectes.

Néanmoins, voici quelques recommandations pour se protéger lors de vos promenades en forêt :

- Ne pas s'approcher des chenilles ou de leurs nids et ne surtout pas les toucher ;
- Ne pas se promener sous un arbre porteur d'un nid ou de chenilles ;
- Porter des vêtements protecteurs (manches et pantalons longs, couvre-chef et lunettes) ;
- Eviter de se frotter les yeux en cas d'exposition mais aussi pendant et au retour d'une balade ;
- En cas de doute quant à l'exposition aux poils des chenilles, prenez une douche et changez de vêtements. L'exposition aux poils urticants s'accompagne de symptômes qui sont dans la majorité des cas peu sévères : démangeaisons, conjonctivites... En cas de signes sévères ou de symptômes plus importants, il est recommandé de consulter un médecin.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
www.grand-est.ars.sante.fr/chenilles-urticantes-0

LE PARC SAINTE-THÉRÈSE SE PRÉPARE

Véritable îlot de verdure et de nature en centre-ville, le parc Sainte-Thérèse a bénéficié de petits travaux pour rendre vos promenades toujours plus agréables. Les agents des Services techniques municipaux ont complètement rénové la cascade du bassin puisque celle-ci présentait des problèmes d'étanchéité. Tubage, coffrage et installation d'une lame d'acier participent à créer un mouvement, oxygéner et filtrer l'eau telle une authentique chute naturelle.

A l'œuvre, tout au long de la première semaine des vacances scolaires, un groupe des chantiers jeunes a investi le parc pour donner une seconde jeunesse aux corbeilles de propreté : ponçage, rénovation et peinture des lames en bois. Nul doute que les déchets ne devraient plus être abandonnés dans les espaces verts.

L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

La gestion des espaces verts, à Ludres, est menée en partie par la Métropole du Grand Nancy dans une approche durable. Depuis le début d'année, souhaitant mettre en conformité sa gestion avec la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, la Métropole procède à des ajustements :

- Diminution des interventions de tonte sur les secteurs en limite des zones bâties en lien avec le milieu naturel : les fréquences de tonte et de fauchage sont réduites,
- Mise en œuvre du « zéro phyto » : les pesticides ne sont plus utilisés,
- Introduction d'espèces végétales peu représentées dans les nouveaux aménagements paysagers afin d'augmenter la qualité de la biodiversité,
- Planification de la gestion du patrimoine arboré pour une période de 10 ans.

Toutes ces initiatives participent à la qualité de nos espaces verts en contribuant à respecter la biodiversité et le développement naturel des écosystèmes. Cet équilibre, fragile mais nécessaire, est essentiel à votre bien-être et à votre santé, notamment dans le contexte environnemental actuel. La nature ne saurait que nous en remercier !

COMITÉ DES FÊTES

UNE CHASSE AUX ŒUFS CHOCOLATÉS

Dimanche 17 avril, près de 200 enfants ont parcouru le parc Sainte-Thérèse pour dénicher les œufs en plastique disséminés par-ci et par-là par les membres du Comité des Fêtes aidés de deux gros poussins et d'un lapin géant ! En échange de ces œufs, ils ont pu faire le plein de chocolat et de merveilleux souvenirs.



INFOS SERVICES

SERVICES MUNICIPAUX

L'HÔTEL DE VILLE

Les différents services municipaux assurent leurs missions. Pour vous rendre en mairie et effectuer vos démarches, il est conseillé de prendre rendez-vous en amont, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. L'accueil est toujours limité à deux personnes maximum, simultanément. Le respect des gestes barrières est de rigueur. **L'hôtel de Ville sera fermé jeudi 26 (férié) et vendredi 27 mai. La permanence État-civil est maintenue samedi 28 mai de 9h à 12h.**

CONTACT : Tél. : 03 83 26 14 33 et mairie@ludres.com

LES ÉCOLES ET CRÈCHES

Les établissements scolaires et les structures d'accueil des jeunes enfants sont ouverts. Les services périscolaires des écoles, de l'accueil du matin à la garderie du soir en passant par la cantine, sont assurés.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école est ouverte et les cours sont assurés normalement. Un strict protocole est mis en œuvre afin de respecter les mesures sanitaires.

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque fonctionne normalement, sans rendez-vous. Le strict respect des gestes barrières est demandé. Tél : 03 83 25 25 50 ou courriel : mediatheque@ludres.com

LA RÉSIDENCE LES FOUGÈRES

La résidence est ouverte aux visites, néanmoins elles se limitent aux professionnels de santé et aux familles (à raison de deux personnes) avec un strict respect des gestes barrières. Le restaurant est accessible aux résidents, en respectant les distanciations. Les animations ont, quant à elles, reprises pour le plus grand plaisir des aînés.

LA POLICE MUNICIPALE

Les agents du service de Police municipale poursuivent leurs missions de sécurité et de salubrité publiques. Le poste de police est ouvert au public, néanmoins nous vous invitons à privilégier les contacts téléphoniques et à prendre rendez-vous pour toutes questions et dossiers urgents. Tél. : 03 54 50 20 87

LES SERVICES TECHNIQUES

Les agents poursuivent leurs missions de services publics et assurent la propreté de la voie publique et leurs travaux habituels. Ce mois-ci, ils procéderont à l'entretien des espaces verts et continueront la maintenance et l'entretien du parc Sainte Thérèse.

LES PARCS, LES ESPACES PUBLICS ET LE CIMETIÈRE

Ils sont ouverts au public.

MARCHÉ

Le marché se tient Place Ferri de Ludre, les samedis de 7h à 13h. Le port du masque est recommandé.

FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Ludres, bénéficiant de travaux de rénovation-extension, est fermée jusqu'en septembre 2022. Vous pouvez accéder aux 8 autres déchetteries de la Métropole avec votre carte, la plus proche étant celle de Vandœuvre-lès-Nancy.

Les permanences à l'hôtel de Ville

La mission locale pour l'emploi

Les mardis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, à l'hôtel de Ville. Pour les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire.

Sur rendez-vous : Tél. : 03 83 56 68 80

Conciliateur de justice

Thierry Legrand, conciliateur de justice assure des permanences, à l'hôtel de Ville chaque lundi. Son rôle est d'aider les habitants à trouver, dans le respect de la loi, une solution amiable à un différend entre 2 parties. Il est neutre et il évite de privilégier une partie par rapport à l'autre. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge, et il peut intervenir avant ou après que la justice soit saisie. Le recours au conciliateur est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Sur rendez-vous : Tél. : 03 83 26 14 33

Point Justice

Samedi 28 mai, de 9h30 à 11h30, une permanence de consultation gratuite d'avocat se tiendra. Les consultations gratuites s'adressent aux personnes rencontrant un problème juridique et souhaitant bénéficier d'informations et de conseils juridiques gratuits.

Renseignements : Tél. : 03 83 26 14 33

Ces permanences se tiennent dans le strict respect des règles sanitaires : port du masque obligatoire, stylo personnel, respect des accès de l'hôtel de Ville (2 personnes maximum pour l'attente).

MUTUELLE SOLIDAIRE

Charles Mérignani, représentant l'association Mutuac, assure, chaque mercredi de 9h à 12h, des permanences sur la mutuelle collective. Renseignements sur le dispositif, conditions d'adhésion et découverte des différents contrats... Vous pourrez lui poser toutes vos questions.

Sur rendez-vous, Tél. : 07 86 11 22 29

Votre complémentaire santé moins chère, grâce à
la Mutuelle Communale
de la ville de Ludres

VOUS NE RENDIEZ PAS À UNE MUTUELLE COLLECTIVE ?
VOUS ÊTES À LA RETRAITE, VOUS ÊTES INDÉPENDANT, ÉTRANGER, VOUS ÊTES PEU OU PAS SALARIÉ ?
C'EST POUR RÉPONDRE À CETTE ATTENTE ET CE BESOIN D'ÉQUITÉ QU'ELLE A ÉTÉ DÉVELOPPÉE.

Luères
03 29 84 79 99
www.mutuac.com

PAYER VOS IMPÔTS ET AMENDES DE SERVICE PUBLIC CHEZ VOTRE BURALISTE

Depuis 2020, la direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires affichent le logo. Vous pouvez effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 €, et par carte bancaire. Attention, les avis d'impôts supérieurs au montant de 300€ ne peuvent pas être payés auprès des buralistes.

Fin janvier, la Meurthe-et-Moselle comptait 113 buralistes agréés.



Vous pouvez retrouver la liste des buralistes partenaires sur le site :
impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). Le jeune recevra une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) et d'effectuer certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

La démarche peut se faire en ligne ou à l'hôtel de Ville et une fois le recensement fait, il obtiendra une attestation de recensement.

CONTACT :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

Tél. : 03 83 26 14 33

DÉMOCRATIE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

dimanches 12 et 19 juin

Les 12 et 19 juin prochains auront lieu les élections législatives afin d'élire les députés qui siègeront à l'Assemblée nationale pour les 5 prochaines années. Pour voter, vous devrez être inscrits sur les listes électorales avant le 6 mai, si ce n'est pas déjà fait.

RECHERCHE D'ASSESEURS

La Ville de Ludres fait donc appel au précieux concours des ludréens pour la tenue des bureaux de vote. **Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de contacter la Ville** par mail (mairie@ludres.com) et de nous indiquer quel(s) jour(s) et créneau(x) horaire(s) vous souhaitez. Nous vérifierons ensuite les disponibilités.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Quatre tranches horaires sont possibles : de 8h à 10h30, de 10h30 à 13h, de 13h à 15h30 et de 15h30 à 18h aux bureaux de vote suivants :

- Bureaux n°1 : Hôtel de Ville
- Bureaux n°2 : Ecole Pierre Loti
- Bureaux n°3 : Centre Culturel Charcot
- Bureaux n°4 : Ecole Jacques Prévert
- Bureaux n°5 : Résidence Autonomie *Les Fougères*
- Bureaux n°6 : Salle Schweitzer (Aire de Jeux Couverte)
- Bureaux n°7 : Salle Schweitzer (Aire de Jeux Couverte).

VOTE PAR PROCURATION

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Le mandant devra communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.

Une personne ne peut disposer que d'une procuration établie en France et éventuellement une établie à l'étranger.

Pour établir une procuration, vous pouvez :

- utiliser le téléservice « Ma Procuration » (<https://www.maprocuration.gouv.fr/>) et vous rendre ensuite au commissariat ou à la gendarmerie pour la valider en justifiant de votre identité et en indiquant votre numéro d'enregistrement,
- aller directement au commissariat ou à la gendarmerie munie de votre pièce d'identité et/ou du formulaire disponible en ligne (cerfa n°14952*03).

La Police Municipale n'est pas habilitée à établir les procurations.

Délais pour la faire établir : effectuez les démarches suffisamment tôt pour que l'électeur qui votera à votre place et la Ville puissent recevoir la procuration.

Vous avez jusqu'au vendredi 6 mai 2022 pour vous inscrire sur la liste électorale de Ludres et pouvoir ainsi voter. Attention, la date limite des inscriptions en ligne (via le site service-public.fr) est fixée au mercredi 4 mai 2022 à 23h59.

COMMENT S'INSCRIRE

- en vous rendant à l'hôtel de Ville aux horaires d'ouverture avec les pièces exigées : pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois (les factures de portable ne sont pas acceptées) ;
- ou sur le site service-public.fr en remplissant le formulaire et en y déposant les pièces exigées. Une fois prise en compte, la Ville vous en informera.

COMMENT VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION ?

En vous rendant sur le site service-public.fr, rubrique « Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote » ou rubrique Citoyenneté / Elections / Quelle est votre situation / Vérifier son inscription et son bureau de vote.

VOTER AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Pour voter le jour des élections législatives, vous devez vous présenter aux horaires d'ouverture (8h à 18h) au bureau de vote inscrit sur votre carte électorale et présenter l'un des documents suivants pour prouver votre identité :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
 - Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
 - Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Il est également possible de prouver son identité avec l'un de ces documents, en cours de validité, avec photographie :
- Carte d'identité de parlementaire, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
 - Carte d'identité d'élu local, délivrée par le représentant de l'État
 - Carte vitale
 - Carte du combattant, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
 - Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
 - Carte d'identité de fonctionnaire de l'État
 - Carte d'identité ou carte de circulation, délivrée par les autorités militaires
 - Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne »
 - Permis de chasser, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

CCAS & VILLE DE LUDRES

MARS BLEU : LA COLLECTE DE LA VILLE ATTEINT 7 585 €



L'édition Mars bleu 2022 s'est déroulée autour de 3 points forts : une course de lancement qui a réuni quelque 200 participants ; un site internet où se sont cumulés les km ; et une soirée de prévention autour du cancer colorectal. Elle a permis de collecter 7 585 € qui ont été remis au Comité départemental de la Ligue contre le Cancer.

La Ville de Ludres remercie l'ensemble des habitants et de ses partenaires qui se sont engagés collectivement pour faire avancer la recherche.

Parce que malheureusement, la lutte contre le cancer se poursuit, *Ludres Info* vous propose un zoom sur l'association **URILCO Lorraine** qui soutient les stomisés urinaires et digestifs. Composée de patients touchés par les cancers colorectaux ou urinaires, l'association œuvre à partager leurs connaissances et leur expérience, aussi bien dans le domaine du suivi médical, que dans le développement de la recherche clinique. Sa place se situe à la fois en amont de l'hospitalisation, lors du dépistage et du diagnostic, mais en aval, lors du retour à la vie sociale.



CONTACT : www.urilcolorraine.org

COMITÉ DES FÊTES

Le vide-greniers se tiendra
le dimanche 22 mai,
de 8h à 18h
avenue Marie Marvingt
et rue du Bon curé



Les inscriptions auront lieu, en salle Monnet :

- Pour les Ludréens : les 7 et 11 mai, de 9h à 12h,
- Pour les non-Ludréens : le 7 mai, de 10h30 à 12h.

ANIMATIONS

MÉDIATHÈQUE

LA FÊTE DU LIVRE



La 32^e édition de la Fête du Livre organisée par la Médiathèque se clôturera le 11 juin. Le thème sélectionné, « *flamme, feu, lumière, volcans* » entraînera les plus jeunes dans un cycle évoquant les Jeux Olympiques qui se tiendront à Paris en 2024.

Il est encore possible de s'inscrire ! Le rallye lecture, avec des réponses à donner en ligne, s'achèvera le 10 juin avant le rendez-vous final qui se tiendra au Plateau des Loisirs le 11 juin.

CONTACT :

Tél. : 03 83 25 25 50

Courriel : mediatheque@ludres.com

LE TOIT DU MONDE

EXPOSITION-VENTE « TIBET »

**vendredi 13 mai,
de 14h à 19h
et samedi 14 mai,
de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
à la Médiathèque**



L'association « Le toit du monde » apporte une aide à caractère humanitaire, éducative et culturelle aux tibétains réfugiés en Inde et au Népal. Elle proposera cette exposition de photos et d'objets d'artisanats tibétains et népalais.

Très beaux petits objets, boîtes, vêtements, tissus, foulards, bijoux et produits pour massage... Vous pourrez découvrir des belles idées cadeaux rapportées directement du Tibet et du Népal par les membres donc 100% authentiques.

CONTACT : Le toit du monde

Tél. : 06 95 36 29 76 – 06 72 01 66 34

www.letoitdumonde.org

VILLE DE LUDRES

COMMÉMORATIONS
DU 8 MAI 1945

Samedi 7 mai, la Ville de Ludres organisera une cérémonie pour commémorer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe le 8 mai 1945.

La commémoration associera les jeunes sapeurs-pompiers, l'Association des Mutilés et Anciens Combattants Ludres-Houdemont-Messein, le Souvenir Français, les Conseils municipaux des Enfants de Ludres et Houdemont et les écoliers ludréens.

Elle sera ouverte à toutes et tous.

**samedi 7 mai,
à Ludres**

18h : Office religieux à l'Eglise Saint Epvre

19h : Commémoration au Monument aux Morts, place Ferri de Ludre,

- Lecture du message de la secrétaire d'Etat par monsieur le Maire,
- Dépôts de gerbes,
- Intervention des enfants de l'école élémentaire Jacques Prévert,
- Lecture des noms des Morts pour la France par les enfants du CME,
- Lecture de la lettre des anciens combattants,
- Aubade par la fanfare Stanislas de Nancy.
- Pot de l'amitié en salle Jean Monnet.

dimanche 8 mai

11h : Commémoration au Monument aux Morts d'Houdemont

11h30 : Commémoration au Monument aux Morts de Messein

12h : Accueil des convives pour le repas de l'A-M-C Ludres-Houdemont-Messein (Association des Mutilés et Anciens combattants et victimes de guerre), à la salle Schweitzer, à Ludres.

Prix de cette journée : 29 € **sur réservation avant le 30 avril** (Participation de 5€ de l'AMC pour remercier ses adhérents de leur fidélité).

Chèque à l'ordre de AMC Ludres, à retourner à M. Michel Henry (395 Rue François Rue, 54710 Ludres Cidex 55).

ÉCOLES

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES
2022-23

© AdobeStock

Les inscriptions scolaires sont ouvertes au Service des Affaires scolaires.

Elles concernent les élèves qui feront leur entrée en maternelle et en CP, et les nouveaux élèves de la commune. Les familles doivent contacter par mail le Service des Affaires scolaires qui leur indiquera la marche à suivre et les documents à fournir (copie du livret de famille et justificatif

de domicile) pour remplir la fiche de pré-inscription.

Par la suite, un rendez-vous sera fixé avec le directeur de l'école de rattachement pour finaliser l'inscription.

CONTACT :

Tél. : 03 83 26 36 38

Courriel : resto.scolaire@ludres.com

**ET SI VOUS ÉTIEZ
ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE ?**

La Ville de Ludres recherche des animateurs pour encadrer des enfants âgés de 3 à 10 ans pendant les temps périscolaires et assurer les missions de surveillance en restauration scolaire, à l'aide aux devoirs et à la garderie du matin et du soir.

Ces missions peuvent s'adresser à des étudiants ou à des retraités : c'est en effet une bonne occasion de renforcer les liens intergénérationnels.

Si vous êtes titulaire du BAFA ou d'un diplôme équivalent, responsable, que vous avez le sens de l'autorité, un goût pour l'animation et des connaissances sur le milieu éducatif et le domaine de l'enfance, n'hésitez pas !

Les candidats retenus travailleront 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 12h à 14h et de 16h30 à 18h30, soit 16h hebdomadaire (4h/jour) et seront rémunérés au SMIC horaire.

POUR CANDIDATER :

**Lettre de motivation et CV à adresser à M. le Maire,
Service des Ressources Humaines
Hôtel de ville BP90072 - 54711 Ludres Cedex
ou par email à : mairie@ludres.com**

VIVRE ENSEMBLE

CENTRE GEORGES BRASSENS

CELA S'EST PASSÉ AU CENTRE BRASSENS

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Centre Brassens s'est tenue le vendredi 25 mars à l'Espace Séquoia. Résultats des élections.

Membres du Bureau

Présidente : HOERNER Marie-Denise

Vice-présidente : LHOMMEE Anne

Trésorière : WALTER Maryse

Trésorier adjoint et Vice-Président : FOUQUET Fabien

Secrétaire : TABONE Pierre

Secrétaire adjointe : MARIN Sylvie

Membres du Conseil d'Administration

BOULANGER Jacqueline : membre élu

HATTON Marie-Claude : membre élu

MANGIN Laurence : membre élu

MARQUET Joëlle : membre élu

PETITJACQUES Marie-reine : membre élu

THISSE Marie-Elise : membre élu

Membres d'honneur

André BERTRAND

Stage maroquinerie



Samedi 2 avril, 6 femmes et 1 homme ont participé au stage de maroquinerie. La première étape du travail de maroquinerie consiste en la réalisation d'un gabarit, puis vient la découpe du cuir suivant les pointillés préalablement effectués et enfin le montage qui permet d'assembler les différentes pièces entre elles. La patience et la minutie des 7 participants leur ont permis de fabriquer un étui à lunettes ou un pot à crayons.

À VENIR

Stage "Stop Motion" : 2 week-ends en mai

**les samedis 7 et 21 mai,
de 14h à 16h30 et
les dimanches 8 et 22 mai,
de 9h30 à 12h**

4 ATELIERS DE 2H30, POUR LES 8/12 ANS



Création d'un film d'animation en pâte à modeler sur le thème des animaux de la forêt. Ce stage a pour but de se familiariser aux techniques d'animations en volume. Les stagiaires réaliseront leur film de A à Z, ils seront accompagnés par Franck Higelin, qui leur transmettra son savoir-faire dans le domaine.

Tarif : 55 € + 8 € d'adhésion

Attention les places sont limitées !

CONTACT :

Centre Georges Brassens

Espace Séquoia

201 rue Marie Marvingt

Tél. : 09 77 37 62 70 (les après-midi)

CCAS

COMBATTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

Vous êtes ou vous connaissez une personne vulnérable ?

Vous pouvez contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour inscrire les personnes âgées de plus de 70 ans et celles isolées et/ou handicapées sur le registre communal des personnes vulnérables. Ce registre tenu par le CCAS permet en cas de grand froid, de canicule ou de crise sanitaire de bénéficier d'un suivi régulier. Appels téléphoniques et visites à domicile (hors crise sanitaire), il y a forcément une formule qui vous conviendra.

Un service de téléassistance est également proposé par le CCAS aux seniors de 70 ans et plus. Il leur permet d'alerter les secours en cas d'accident. L'appareil de téléassistance est installé chez les habitants par un professionnel désigné dans le cadre du programme. Une fois le système mis en place, les seniors concernés décident de porter un bracelet ou un pendentif muni d'un bouton à presser en cas de problème. Par exemple, lors d'une chute, ils peuvent alerter la centrale d'assistance disponible 24h/24. Celle-ci prévient alors les personnes « contact » définies au préalable, tels que des proches ou des voisins, afin que ceux-ci leur viennent en aide. Le système peut également joindre les secours si besoin. Le coût de l'abonnement varie en fonction des ressources de chacun. Les montants sont compris entre 9,59 € (115,08 € par an), et 26,67 € par mois (320,04 € par an), selon les revenus. À noter que l'abonnement à ce service peut bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%.

CONTACT : CCAS de Ludres

Tél. : 03 83 26 14 33

COMITÉ DE JUMELAGE

UNE ANNÉE ANNIVERSAIRE POUR LE COMITÉ DE JUMELAGE

L'Assemblée générale du Comité de jumelage s'est tenue le 18 mars. La présidente, Anne Morel, a accueilli l'assistance en soulignant le plaisir qu'elle avait de revoir les membres en grand nombre, sans masque et à la date habituelle. Ensuite, la présidente a présenté le rapport moral et le rapport d'activités. Le trésorier Pierre Reinstadler a présenté, quant à lui, le rapport financier. Tous les rapports ont été votés à l'unanimité. Le principal projet de l'année 2022 est la célébration du 35^e anniversaire du jumelage de Ludres avec Furth im Wald (Allemagne) le 28 mai 2022 à Ludres. Après l'élection du bureau par le conseil d'administration, la soirée s'est terminée par un moment de convivialité fort apprécié des participants.

CONTACT : comjum@hotmail.fr

L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DES LUDRÉENNES ET LUDRÉENS : C'EST CE MOIS-CI

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) va procéder à l'analyse des besoins sociaux (ABS) des habitants.

Vous trouverez dans ce magazine un questionnaire (feuille glissée) auquel vous êtes invités à répondre.

Celui-ci est également disponible dans les lieux d'accueil du public et accessible depuis le site internet de la Ville. Les questions portent sur plusieurs thèmes : emploi, logement, santé, vie quotidienne...

Les habitants volontaires pourront également participer à un entretien (½ heure) portant plus précisément sur la crise sanitaire liée à la Covid-19 et des sujets comme l'isolement, le sentiment de mal-être, mais également tout autre sujet relatif à l'action sociale.

Cette ABS est une obligation réglementaire qui doit se faire à chaque renouvellement du Conseil municipal. C'est un outil précieux pour évaluer les besoins de la population en matière d'action sociale et les réponses à apporter. Son objectif est de guider l'action sociale et de mettre en œuvre des actions adaptées à l'ensemble de la population ludréenne.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Tél. : 03 83 26 14 33

www.ludres.com (questionnaire en ligne, rubrique " actualités ")



VIVRE ENSEMBLE

VENTE SOLIDAIRE

UNE ROSE, UN ESPOIR À LUDRES

**dimanche 1^{er} mai,
matin**

Les motards de l'association « Une rose, un espoir » poursuivent leur action dans la lutte contre le cancer le week-end des 30 avril et 1^{er} mai. Ils passeront par Ludres le dimanche 1^{er} mai, en matinée (plutôt vers la fin) et s'annonceront à grand renfort de klaxons et de sirènes et seront précédés de camionnettes et de leur précieux chargement de roses...

Ils iront de porte en porte, pour vous proposer une rose en échange d'un don minimum de 2€ au profit de la Ligue contre le cancer et de ses actions dans votre département.



Leur collecte servira à financer 2 projets locaux :

- L'aide aux personnes touchées par la maladie en leur offrant gratuitement des soins de supports : activités physiques adaptées, entretiens avec une psychologue, sophrologie, socio-esthétique...
- La participation, aux côtés du Comité 54 de la Ligue contre le cancer, à la création de la Maison Sport et Santé au CHRU de Nancy à destination des malades.

CONTACT :

www.uneroseunespoir.com

« ALZHEIMER ET ALORS ? »

RÉUNION DU GROUPE DE PAROLES

**lundis 9 et 30 mai,
de 14h à 16h,
salle Jean Monnet**

Cette réunion est organisée par l'association « Alzheimer et alors ? » en partenariat avec la Direction de l'autonomie du Conseil départemental, le CCAS de Ludres et la Maison Sainte-Thérèse. L'objectif de cette réunion est de libérer la parole des aidants en contact avec les patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

La prochaine réunion :
4 juillet (mêmes horaires et même lieu).



RANDONNEZ POUR ALZHEIMER

**dimanche 15 mai,
au Plateau des loisirs**

L'association « Alzheimer et alors ? » organise à partir de 8h30 une manifestation pédestre sur le thème « Randonnez pour Alzheimer ». Un parcours de 10 km sur les plateaux de Ludres et Houdemont sera proposé aux participants en toute liberté et chacun à son rythme. Une participation à minima de 5€ sera demandée et servira à aider les structures spécialisées sur cette maladie.



CONTACTS ET INSCRIPTIONS :

Pierre Lombardet, Tél. : 06 30 11 82 09
Albert Gauvain, Tél. : 06 30 49 66 93

LES BALADINS

LES BALADINS ONT FÊTÉ LEURS 25 ANS !

L'association « Les Baladins » a fêté ses 25 ans d'existence pour la promotion de la chanson en organisant 4 concerts à Ludres du 24 au 26 mars, salle Jean Monnet et au centre culturel Jean Charcot.



On a pu ainsi découvrir des artistes régionaux comme Muriel d'Ailleurs (jazz, swing) ou Eric Frasiak et ses textes engagés soutenus par 4 musiciens extras, mais aussi nombre d'artistes nationaux. Ainsi, Alexandre Castillon, Nico Etoile et Leïla Huissoud ont investi la scène de la salle Jean Monnet le vendredi 25 mars pour une soirée emplies de tendresse et d'humour, et cela fait plaisir de voir de jeunes artistes de talent qui sortent des sentiers battus et rabattus du *showbiz*...

Quant à Annelise Roche, son parcours depuis qu'elle était venue il y a cinq ans nous proposer un spectacle en hommage à Barbara, lui a permis de faire de belles et riches rencontres (Morice Benin, Anne Sylvestre, Michèle Benard, etc...) qui l'ont amenée à écrire et composer ses propres chansons. De la belle écriture, dont la poésie attire l'attention sur ses mots, portés par une belle voix, claire, limpide...

C'est une réelle chance pour Ludres de pouvoir découvrir ce monde de la chanson d'auteur, qui fourmille d'artistes talentueux, dont malheureusement peu accèdent aux médias nationaux dont le format est résolument tourné vers la variété. Dommage ! ...

RENCONTRE EN CHANSON AVEC CLAUDE SEMAL

**vendredi 20 mai,
à 20h30,
Centre culturel Jean Charcot**

Homme de spectacle, chanteur, acteur, auteur satirique, parolier, pamphlétaire, journaliste, chanteur critique de la belgitude, Claude Semal a enregistré une dizaine de CD et produit une vingtaine de spectacles. Concert suivi d'une auberge espagnole.

Prochainement :
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**samedi 25 juin,
à 14h30**

CONTACT : contact@lesbaladins.fr
Tél. 03 83 25 87 16
<https://www.lesbaladins.fr>

CERCLE PICTURAL

ATELIERS AQUARELLE

Au cours du mois, le Cercle Pictural de Ludres se réunira un bon nombre de séances, soit les

**mardis 3, 10, 17, 24 et 31 mai
de 18h30 à 20h30
à l'espace Chaudreau, salle S7**

Avec l'arrivée des beaux jours, l'association envisage des sorties « plein air » pour diversifier les sujets à peindre et rendre encore plus attractives les rencontres du groupe d'aquarellistes passionnés.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :
Christian Helluy
Courriel : christian.helluy@orange.fr

CULTURE

MÉDIATHÈQUE



HEURES DU CONTE

A chaque mois, Ses histoires ! Les petits Ludréens vont pouvoir voyager dans de merveilleuses aventures en compagnie de nos bibliothécaires...

**samedi 14 mai,
à 10h15
mercredi 18 mai,
à 10h15
et 10h45**

BÉBÉS LECTEURS (0-3 ANS)

**mercredis 4 et 18 mai,
à 16h30**

LES PETITS (3-4 ANS)

**mercredis 11 et 25 mai,
à 16h30**

LES GRANDS (5-7 ANS)

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES : LES COUPS DE CŒUR !

**samedi 21 mai,
à 10h30**

Les bibliothécaires du secteur « adultes » vous proposeront leurs « Coups de cœurs littéraires » de ce début d'année.

Romans, documentaires, BD, il y en aura pour tous les goûts.

ATELIERS D'INITIATION À LA PEINTURE

**mercredi 25 mai,
à 14h30**

L'association « Peinture et patrimoine de Messein » propose aux enfants âgés de 6 à 12 ans, de venir découvrir et s'essayer à l'aquarelle et au pastel.

Sur inscriptions (nombre de places limité).

CONTACT : Tél. : 03 83 25 25 50
<https://mediatheque.ludres.com/>

AMIS DES ARTS ET LOISIRS DE LUDRES

COURS DE PEINTURE

**mardis
3, 10, 17, 24, 31 mai,
de 13h30 à 15h30
et de 15h45 à 17h45
Espace Chaudeau,
salle S7**

COURS DE DESSIN

**jeudis
5, 19, 26 mai,
de 17h à 20h30
Espace Chaudeau,
salle S7**

STAGE DE PEINTURE

**samedi 14 mai,
de 10h à 18h
à l'espace Chaudeau**

Réalisation d'une ou deux petites toiles. Thème : natures mortes en peinture rapide.

CONTACT ET INSCRIPTIONS :
Tél. : 06 41 68 66 15 - Courriel : laurentbuffnoir@orange.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

LES MUSICIENS SUR SCÈNE !

Les mois derniers, les élèves de l'École, accompagnés de leurs professeurs, ont écumé la scène du Centre culturel Charcot pour proposer des moments musicaux où partage et convivialité étaient au rendez-vous :

Concert des classes de piano et de violon le 19 mars dernier, concert des classes de saxophone, de trompette et du Big band le 29 mars et concert des classes de harpe, piano et flûte le 6 avril... Il y en avait pour tous et pour tous les goûts.

FÊTE DU PIANO

**mercredi 25 mai,
à 18h30**

Centre culturel Charcot

Les classes de piano de Rozenn Houpert, Cécile Francin et Olivier Lagrange s'unissent pour vous proposer un concert autour du piano. Au programme, des pièces solo, des 4 mains et des ensembles constitués spécialement pour l'évènement.

Entrée libre.

CONTACT : École de musique de Ludres

Tél. : 03 83 25 87 28

Courriel : edmludres@gmail.com



SPORT

AMICALE LUDRES BOULES



Le 28 mars, une convention tripartite a été signée entre le Collège Jacques Monod, la Ville de Ludres et l'Amicale Ludres Boules. Cet accord met à dis-

position, pour plus d'une centaine d'élèves, le terrain Marcel Pagnol situé rue Marie Marvingt. L'activité pétanque se tient depuis le 25 avril, du lundi au vendredi de 10h à 12h. Elle est assurée et encadrée par les professeurs de sport du Collège, dans le respect des installations et des matériels mis à disposition et des règles de sécurité et sanitaires en vigueur. Deux membres

bénévoles de l'Amicale sont présents à chaque séance. Les élèves de 6^e découvriront jusqu'au 7 juillet un sport d'adresse et de réflexion encore peu exploité dans le milieu scolaire, qui permet de faire travailler en même temps plusieurs compétences tout en maintenant une activité physique. Les dix terrains de pétanque de l'ALB mis à disposition permettent, dans un environnement convivial, aux joueurs et champions de demain de découvrir la pétanque et de développer des qualités telles que la concentration, l'analyse d'une situation, l'anticipation de son geste, la mémoire.

CONTACT :

Courriel : alb.ludres@orange.fr

Facebook : ALB Ludres

SPORT

FOOTBALL

VICTOIRE POUR LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOT

Mercredi 6 avril, l'équipe « Section sportive scolaire » du collège Monod a remporté le tournoi final de l'UNSS. Cette finale opposait la section sportive de Ludres à Fresnes en Woëvre. Ludres l'a emporté 3 à 0. Initialement, Ludres aurait dû affronter Metz mais sa section a été disqualifiée.



La première mi-temps a vu une domination territoriale de Fresnes qui ne s'est pas concrétisée malgré un coup franc sur la barre transversale. L'équipe Ludréenne a repris le dessus lors de la seconde mi-temps et s'est imposée 3 à 0.

Cette rencontre s'est déroulée en présence des partenaires à l'initiative de la création de cette section sportive scolaire en 2020 : Laurence François, professeur au collège Monod et David Maire président de l'AS Ludres.

Fruit d'un travail partenarial étroit, mené entre la Ville de Ludres, le collège Jacques Monod et les clubs sportifs de Ludres (Ludres Pont-saint-Vincent Basket Club, A.S. Football de Ludres et le Tennis club de Ludres), les Sections Sportives Scolaires donnent l'opportunité à des jeunes de pratiquer une discipline sportive, de façon approfondie, en même temps que leurs études.



JUDO CLUB

RETOUR SUR LES COMPÉTITIONS

26 mars : championnat de France minimes

Participation de Moessner Morgane, championne du Grand Est éliminée en 16^e de finale. C'est une très belle performance pour cette minime 1^{ère} année qui intègre l'équipe 54 au championnat de France par équipes le 14 mai prochain en -36 kg.

**Dimanche 3 avril à Longwy**

Coupe départementale benjamins/benjamines
1^{ère} : Robert Noeline
2^e : Aubry Céline
3^e : Molter Isaure, Rahal Ilyes, Thirion Timothy
5^e : Christophe Roméo.



Tous les judokas ludréens sont qualifiés pour l'étape suivante : la Coupe Régionale du 30 avril.

Coupe départementale cadets(tes) 2^e Division

1^{ères} : Flory Clémence et Chauffert clara, qualifiées pour la Coupe de France
3^e : Deis Vincent (une très belle place grâce à un travail assidu lors des entraînements).



LE JUDO ÉTÉ APPROCHE À GRANDS PAS...

Il se déroulera du lundi 11 juillet au vendredi 5 août (soit 4 semaines) pour les jeunes nés entre 2008 et 2015. Toutes les modalités d'inscription seront disponibles dans le numéro de juin de *Ludres info*.

RENSEIGNEMENTS

Nicolas Voirand : Tél. : 06 35 18 19 19

Courriel : nico.voirand@gmail.com

Jérôme Guerber : Tél. : 06 09 44 52 89

Courriel : jerome.guerber.judoludres@gmail.com

TENNIS CLUB DE LUDRES

Le championnat d'hiver de tennis s'achève. Le TC Ludres y a fait bonne figure avec 6 équipes engagées dont 3 finissent premières de leurs poules. Les dames de l'équipe 35+ terminent la compétition en étant championnes départementales.

L'équipe homme 55+, engagée en division Elite, a dû se résoudre à quitter la compétition en demi-finale.



Christine Bruyelle, championne départementale 55+ 2022.

Mais ce n'est pas qu'en équipe que les joueuses et les joueurs du TC Ludres s'illustrent. Ainsi, Christine Bruyelle est devenue championne départementale 55+ tandis que Jacques Millière arrive en finale dans la catégorie 75+. A mentionner également les performances de Delphine Garland, Laure Battiston et Rémi Desgrange accédant au tableau de la finale 4^e série départementale chez les femmes et les hommes.



Jacques Millière, finaliste 2022 du championnat départemental 75+

Le TC Ludres est engagé dans l'animation d'une Section Sportive Scolaire au sein du collège Jacques Monot de Ludres. Le 4 avril dernier, la Section de Ludres a rencontré la Section Sportive du collège Simone de Beauvoir de Vandœuvre pour un événement sportif qui s'est déroulé dans une ambiance très conviviale.

Si vous souhaitez rejoindre le TC Ludres pour prendre part à ces activités, n'hésitez pas à prendre une cotisation. Il est possible de s'inscrire uniquement pour la période estivale et ainsi profiter des installations du plateau de Ludres.

CONTACT : www.tcludres.com

Courriel : tennisclubludres@gmail.com

Facebook : [tennis club ludres](https://www.facebook.com/tennisclubludres)



Les élèves des Sections Sportives des collèges Jacques Monot de Ludres et Simone de Beauvoir de Vandœuvre.

NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

SAUVONS NOS COTEAUX

PROTÉGEONS LES HAIES !

L'arrivée du printemps correspond au début de la nidification des oiseaux et à la floraison de nombreux végétaux indispensables aux insectes pollinisateurs que sont les abeilles, bourdons, papillons et bien d'autres encore. La tentation est grande de tailler et tondre un peu trop ras, mais ce serait au détriment des oiseaux qui nichent et de tous les pollinisateurs. Prévoyons dans nos jardins une taille raisonnée de nos haies et bosquets à l'automne seulement et laissons à la nature le temps de se reproduire et de prospérer ! Et dans nos pelouses, pourquoi ne pas laisser des zones semées de plantes mellifères (les pissenlits sont des plantes extraordinairement riches en nectar et pollen) ? La survie de nombreux pollinisateurs nous est indispensable.

Chaque année, 9000 km linéaires de haies, ripisylves (végétation en bord d'eau) et bosquets sont détruits. Malgré de nombreuses opérations de plantations de haies, les arrachages restent supérieurs en nombre. Oiseaux, insectes, petits mammifères sont ainsi privés de refuges, de lieux de nidification, de reproduction et de source de nourriture. Les haies et les bosquets stockent le carbone, font office de coupe-vent et fixent le sol (cf. le dernier rapport du GIEC). FLORE 54, qui regroupe une soixantaine d'associations engagées dans la défense de l'environnement (Sauvons Nos Coteaux en est), édite une fiche pédagogique sur le sujet qui sera distribuée à toutes les collectivités du département pour alerter et conseiller. En ce sens, l'association a entrepris de planter une haie autour du parc à moutons où se trouve la mare.

DES NOUVELLES DU JARDIN CUNY

Les plantations de fleurs qui soignent et de fleurs qui se mangent vont débuter au jardin Cuny. Un chantier de génie écologique d'élèves de Pixérécourt, un fidèle partenaire, va prêter main-forte aux bénévoles de notre association. Affaire à suivre !

VOIE PUBLIQUE

PROPRETÉ

Les balayuses, en complément de l'engagement de chacun, participent à nettoyer la voie publique. Elles seront à l'œuvre les

9, 10 et 11 mai dans la commune et le 17 mai sur le Dynapôle.

Merci de laisser libre la voie publique pour permettre le passage.

TRAME BRUNE

Des panneaux pédagogiques traitant de l'importance du maintien d'une trame brune (continuité des sols) viennent d'être installés par l'Atelier Vert, avec la participation de FLORE 54 et de Sauvons Nos Coteaux, au niveau des fosses pédologiques creusées au printemps dernier. Elles sont situées au niveau du terrain de la mare, au jardin pédagogique, à la carrière de La Castine et au bois du Railheu.



Si vous souhaitez cultiver un petit jardin, vous pouvez contacter l'association.

CONTACT : sauvonsnoscoteaux@gmail.com

REPAIR CAFÉ

**mardi 3 mai,
de 18h à 20h
Salle Schweitzer
(derrière le gymnase) rue Marie Marvingt**

Les bénévoles attendent les habitants pour toutes les opérations liées aux petits appareils ménagers. Deux couturières seront là. L'une propose des petits travaux de couture et l'autre anime la « Clinique des doudous » pour redonner une jeunesse aux compagnons des bambins.

L'association vous remercie pour votre respect : appareils et vêtements propres.

CONTACT :

Maryse Marandel,
référente du Repair Café-Ludres
Tél. : 06 85 96 49 41
Courriel : repaircafe.ludres.m.f@gmail.com



LA REVUE DU COMMERCE

Afin de soutenir son tissu commercial, la Ville de Ludres développe cette rubrique qui vous informe.

L'Alex'cellent proposera à nouveau une terrasse sur une partie de la Place Ferri de Ludre.

Horaires : à compter du 15 mai

Du lundi au jeudi : 11h30-14h

Les vendredis : 11h30-14h et 19h-22h (fermeture de la terrasse à 21h30)

Les samedis : 9h-14h et 19h-22h (fermeture de la terrasse à 21h30)

Ludres



VIDE-GRENIERS

Rues Marvingt & Bon Curé



BUVETTE ET RESTAURATION

Renseignements :

www.facebook.com/cdfnudres - Tél : 06 51 29 42 88

